



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 120 – 22 JUIN 2018

SOMMAIRE

- ▼ **CONJONCTURE**
- ▼ **ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**
- ▼ **PROJETS ET FINANCEMENTS**
- ▼ **SECTEURS D'ACTIVITES**
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ **ENTREPRISES**
- ▼ **CARNET ET AGENDA**

NIGERIA :
SCHNEIDER
ELECTRIC ET 21ST
CENTURY
S'ASSOCIENT POUR
LE PREMIER DATA
CENTER « TIER 4 »
DU NIGERIA

MAURICE :
UN BUDGET 2018/19
A FORTE COMPOSANTE
SOCIALE

KENYA :
LES INFORMATIONS
SUR LES PROJETS
DEVELOPPES EN
PARTENARIAT PUBLIC-
PRIVE (PPP) RENDUES
PUBLIQUES

LIBERIA :
L'UNION EUROPEENNE
DEBLOQUE 27 M EUR
POUR DE L'APPUI
BUDGETAIRE

CONGO-BRAZZAVILLE :
COFINANCEMENT AVEC
LA BAFD DE LA
DEUXIEME PHASE DU
PROJET CENTRAL
AFRICAN BACKBONE

MALI :
LA PREMIERE AGENCE DE
MICROFINANCE (PAMF)
ET ORANGE PROCEDENT
AU LANCEMENT D'UN
NOUVEAU SERVICE DE
CREDIT ET D'EPARGNE

COTE D'IVOIRE :
ACCORD DE PRINCIPE
AVEC LE GHANA POUR
UNE STRATEGIE
COMMUNE DE MISE EN
MARCHE DES FEVES DE
CACAO

AFRIQUE DU SUD :
UNE AVANCEE POUR LE
TOURISME EN AFRIQUE

BURKINA FASO :
4 CABINETS FRANÇAIS
RETEenus POUR LA
"VILLE NOUVELLE
YENNENGA"



CONJONCTURE

▼ Afrique du Sud : diminution de la croissance de la production minière à -4,3 % en g.a en avril

La production minière a chuté de 4,3 % en g.a en avril 2018, après une baisse de 8,5 % en mars dernier, en raison de la forte diminution observée dans la production de fer (-6,8 % en g.a soit une contribution négative de 1 pp) et de platine (-4,4 % en g.a soit -0,9 pp). En rythme mensuel, la production minière s'est contractée de 2 %. Les chiffres de la production minière restent néanmoins très volatiles en raison de la fluctuation des prix et de la demande extérieure. Cependant, ces deux facteurs devraient s'améliorer en 2018 et ainsi tirer la production et les exportations à la hausse.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : baisse de la progression des ventes de détail à +0,5 % en g.a en avril

En avril, les ventes de détail ont diminué à +0,5 % en g.a, un chiffre largement inférieur au +4,6 % observés en mars dernier et au consensus de marché (établi à +4,1 %). Les catégories des « généralistes » et de « l'alimentation, des boissons et du tabac » ont contribué négativement à la croissance, avec une baisse respective de +1 % et 5,5 % en g.a. En rythme mensuel, les ventes de détail se sont contractées de 1,2 %.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : augmentation des réserves de change à 14,6 Mds USD en mai

Les réserves de change de l'Angola ont augmenté à 14,6 Mds USD au mois de mai contre 12,8 Mds USD en avril dernier, soit une augmentation de 14,2 % en un mois. Le stock des réserves reste à des niveaux historiquement bas (20,3 Mds USD au début de l'année 2017). L'instauration d'un change flottant vise en partie à la reconstruction du stock de réserves de change, qui reste une priorité pour le gouvernement sur l'année 2018.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : projet de budget à 12,6 Mds USD pour l'année 2018/19

Le ministre des Finances a présenté le 7 juin au Parlement un projet de budget pour 2018/2019 en augmentation de 8,4 % en monnaie locale - passant de 320 Mds ETB à 346,9 Mds ETB, mais en diminution en dollars, compte-tenu de la dévaluation intervenue en octobre dernier, à 12,6 Mds USD contre 13,3 Mds USD l'an dernier. 39 % du budget devrait être alloué aux régions, 33 % et 26 % respectivement aux investissements et aux dépenses de fonctionnement de l'Etat, le reste étant consacré à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Le budget devrait être financé à 68 % par l'impôt et les taxes le tiers restant étant supporté par l'aide publique au développement et des prêts bilatéraux et multilatéraux.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : présentation du budget 2018/19

Le ministre des Finances Henry Rotich a présenté le budget 2018/19 devant le Parlement le 14 juin. Les recettes de l'Etat – incluant les dons - sont attendues à 1 998 Mds KES (19,8 Mds USD soit 20,5 % du PIB), les dépenses à 2 557 Mds KES (25,3 Mds USD soit 26,3 % du PIB) et le déficit à 559 Mds KES (5,5 Mds USD soit 5,7 % du PIB). En valeur nominale, les dépenses sont en hausse de 11,2 % par rapport à 2017/18, les recettes de 20 % et le déficit de 4,4 %. Mais en prenant en compte l'inflation et la croissance du PIB (estimée à 5,8 %), la part des dépenses et du déficit exprimé en points de PIB devrait baisser. C'est pourquoi le déficit est attendu à 5,7 % dans le budget 2018/19, contre 7,2 % du PIB à la fin de l'année budgétaire 2017/18.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : report de l'examen de la loi de finances rectificative

Parmi les points d'achoppement évoqués par les députés le 15 juin figurent la présence de postes budgétaires alloués à des ministères supprimés comme le ministère en charge des Projets présidentiels et le secrétariat d'Etat chargé de la coopération et du développement et la dotation d'une enveloppe supplémentaire de 25,7 M EUR à la compagnie nationale d'électricité, la JIRAMA, finançant sa masse salariale et sa caisse de retraite. Il s'agit d'un contretemps non négligeable pour le gouvernement, alors que le conseil d'administration du FMI attend l'adoption de la loi pour conclure la 3^{ème} revue du programme Facilité élargie de crédit prévue en juin 2018.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : nouvelle hausse des prix des carburants

Une nouvelle hausse des prix des carburants, de l'ordre de 50 MGA (0,01 USD) est survenue le 15 juin. Cette augmentation fait suite à celle du prix mondial du baril de pétrole et intervient en période de tensions politiques. Cette hausse est toutefois modeste puisqu'afin de limiter la grogne sociale, l'Office malgache des Hydrocarbures a opté pour un schéma de subvention du secteur pétrolier à hauteur de 370 MGA (11 centimes USD) sur les 420 MGA (12 centimes) de hausse des prix réels. Si, depuis 2009, les subventions dans le secteur pétrolier malgache ont permis de limiter les variations sur les prix, cette politique est critiquée par le FMI qui, dans le cadre de la 3^{ème} revue de l'accord FEC, a appelé à réformer cette dernière dans le but d'accroître la transparence sur le prix du carburant.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : un Budget 2018/19 à forte composante sociale

Dans le cadre du budget 2018/19, le gouvernement cible un déficit budgétaire de 3,2 % du PIB, un niveau stable par rapport au budget 2017/18 et qui représente 550 M USD. Les dépenses devraient s'établir à 3,7 Mds USD, en hausse annuelle de 9,4 % et équivalentes à 28,7 % du PIB estimé, tandis que les recettes sont attendues en hausse de 9,8 %, à 3,3 Mds USD, soit un quart du PIB. La dette publique devrait pour sa part se contracter légèrement et passer de 63,4 % à 63,1 % du PIB. La classe moyenne est la principale bénéficiaire des allègements fiscaux accordés par le gouvernement avec un taux d'imposition sur les revenus qui passe de 15 à 10 % pour les personnes dont les revenus annuels se situent entre 8 700 et 18 600 USD.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : Budget 2018/19 centré sur l'industrialisation

Le Budget 2018/19, dont le mot d'ordre est *l'industrialisation pour la création d'emplois et une prospérité partagée* a été présenté au Parlement le 14 juin. Au total, les dépenses devraient s'élever à 25,5 TUGX (6,6 Mds USD et 22,7 % du PIB), dont 12,2 TUGX (3,2 Mds USD) alloués aux dépenses courantes et 12 (3,1 Mds USD) alloués aux dépenses d'investissement. Les recettes totales sont attendues à 18 TUGX (4,7 Mds USD et 16,1 % du PIB), dont 88,3 % issus des prélèvements fiscaux, 2,3 % de recettes non fiscales et 9,3 % de dons. Le déficit du PIB est attendu en hausse à 6,6 % du PIB, soit 7,4 TUGX (1,9 Md USD) contre 4,8 % du PIB cette année.

✉ hocine.mourchid@dgtrésor.gouv.fr

▼ Tanzanie : poursuite de la baisse de l'inflation en Tanzanie

L'inflation annuelle s'est établie à 3,6 % au mois de mai 2018, contre 3,9 % au mois d'avril, soit son niveau le plus bas depuis 14 ans. Cette inflation modérée est imputable à la faiblesse de l'inflation des prix alimentaires, 3,2 % contre 4 % en avril, conséquence d'une amélioration des conditions météorologiques. L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, est toutefois à la hausse en mai 2018, passant d'1,4 % en avril à 1,6 % en mai.

✉ beatrice.alperte@dgtrésor.gouv.fr

▼ Nigéria : progression des échanges au premier semestre 2018 ; la France 5^{ème} importateur

D'après les chiffres NBS sur le commerce extérieur du Nigéria au premier semestre 2018, les échanges ont progressé de 35 % en g.a., à près de 23,64 Mds USD. Le Nigéria réalise au premier semestre 2018 un excédent commercial de 7,13 Mds USD, en progression de 221 % en g.a.. Les exportations ont progressé de 56 % en g.a., à 15,39 Mds USD, composées à 76 % de pétrole brut (contre 81 % en moyenne sur l'année 2017). La France se maintient au rang de 5^{ème} importateur avec une part de 6,3 % (soit près de 970 M USD). Les importations ont quant à elles progressé de 8 % en g.a., à 2 518 Mds NGN (8,26 Mds USD), composées à 34 % de produits minéraux, 11 % de matières premières et 7 % de produits issus des agro-industries.

✉ Julie.LANCKRIET@dgtrésor.gouv.fr

▼ Nigéria : nouveau recul de l'inflation à 11,61 % en mai

D'après le dernier rapport du Bureau national de la statistique (NBS), l'inflation en mai s'établit à 11,61 % en glissement annuel contre 12,48 % au mois de février, soit son 16^{ème} recul successif en g.a.. De même, l'indice des prix des biens alimentaires est en net recul à 13,45 % en mai contre 14,8 % au mois d'avril. L'indice pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et autres carburants a progressé de 7 % en g.a.. Excepté le prix moyen du litre d'essence en baisse à 150,2 NGN (contre 151,4 NGN en avril), les prix des carburants sont à nouveau en légère hausse, à 205,67 NGN (contre 204,35 NGN le mois précédent) pour le diesel et à 280,29 NGN (contre 278,49 NGN en avril) pour le prix du kérosène.

✉ Julie.LANCKRIET@dgtrésor.gouv.fr

▼ Ghana : l'inflation repart à la hausse en mai

L'augmentation des prix de détail en mai (9,8 %) a été légèrement supérieure à celle enregistrée en avril (9,6 %) tant pour les produits alimentaires que pour les autres biens de consommation. La récente progression sensible du prix du baril d'une part, le glissement du Cedi d'autre part, s'il se poursuit, pourraient confirmer cette tendance dans les mois prochains et inciter la Banque centrale à mettre provisoirement un terme à la politique de relâchement du taux directeur par la Banque centrale, actuellement à 17 % après six diminutions successives.

✉ Gwenole.JAN@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : la baisse du Cedi pourrait contribuer à alourdir la charge de la dette

Après plus d'un an de stabilité, la monnaie ghanéenne est repartie à la baisse ces dernières semaines face au dollar. Parmi les causes pouvant expliquer ce décrochage, l'anticipation de la hausse des taux par la Réserve fédérale, détournant l'intérêt des investisseurs des pays émergents vers la monnaie américaine. Cette tendance n'est pas sans conséquence sur la dette publique ghanéenne dont le ratio ramené au PIB dépasse toujours 70 %, avec une part externe représentant 53 % dont 63 % libellée en USD. Elle est donc vulnérable à l'évolution des cours avec un alourdissement de sa charge lorsque le Cedi dévise comme ce fut le cas entre 2014 et 2016, période durant laquelle il perdit plus de 60% de sa valeur face au billet vert.

✉ Gwenole.JAN@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : adoption du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) pour la période 2019-2021

Le DPBEP permet de faire le point sur la situation et les perspectives économiques, et de préciser la stratégie des finances publiques. Le DPBEP 2019-2021 tient compte des aspirations du Programme de renaissance acte II, de la mise en œuvre du Plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021 et du Programme économique et financier (PEF) 2017-2020. Un débat d'orientation budgétaire est prévu à l'Assemblée nationale sur les orientations budgétaires retenues par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2019.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Niger : première modification de la loi de finances 2018

Le conseil des ministres a procédé à une première rectification de la loi de finances 2018, afin de prendre en compte des ressources additionnelles attendues des partenaires techniques et financiers. Le budget général 2018 passe ainsi de 1900,9 Mds FCFA (2,9 Mds EUR) à 1970 Mds FCFA (3 M EUR), soit une hausse de 3,64 %. Ce budget a été élaboré dans un contexte marqué par des chocs exogènes (choc sécuritaire, arrêt précoce des pluies, grève des importateurs etc.) ayant engendré une hausse importante des dépenses publiques et une réduction substantielle des recettes intérieures.

✉ cossuc@afd.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Kenya : les informations sur les projets développés en partenariat public-privé (PPP) rendues publiques

Le ministre des Finances Henry Rotich a lancé le 19 juin le portail Internet *PPP Projects Disclosure*, qui fournira au public toutes les informations relatives aux projets en PPP. Soutenu par la banque mondiale, ce projet vise à assurer une plus grande transparence sur les projets développés avec le secteur privé. Le Kenya dispose aujourd'hui d'un portefeuille de plus de 70 projets en PPP, à différents stades de mise en œuvre, dans les secteurs du transport, du logement, de l'énergie, de l'eau, de la santé, de l'agriculture, de l'éducation et du tourisme, portés à la fois par le gouvernement national et les comtés.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : disparition au 1^{er} janvier 2019 des entreprises offshore du *Global Business Category 2 (GBC2)*

Afin de se mettre en conformité avec les règles de transparence financière préconisées par l'OCDE et l'Union européenne, le gouvernement mauricien a annoncé dans le cadre du budget 2018/19, la fin de l'octroi des licences GBC2. Leurs titulaires seront ainsi traités comme sociétés offshore, c'est-à-dire avec des statuts de non-résidents et donc affranchis de tout impôt. Elles ne pourront toutefois pas obtenir le bénéfice des conventions de non double imposition de Maurice. A compter de début janvier 2019, la *Financial Service Commission* ne délivrera plus de licences de ce type. En revanche, il n'y aura pas de rétroactivité et les sociétés existantes garderont leurs statuts.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : plus de la moitié des produits vendus sur le marché ougandais ne respectent pas les standards de qualité, selon UNBS

D'après une enquête conduite en février 2018 par l'*Uganda National Bureau of Statistics* (UNBS), 54 % des produits disponibles sur le marché ougandais sont des faux ou des contrefaçons. La régulation a progressé depuis 2013 puisqu'alors 80 % des produits étaient concernés ; toutefois, il reste difficile de contrôler ces marchandises car la plupart d'entre elles sont produites localement et ne sont pas concernées par la procédure de vérification à l'import. Selon un rapport publié par *Standard Bank Group*, les produits ne répondant pas aux normes de qualité représentent un manque à gagner annuel de plus de 220 M EUR. Pour y répondre, UNBS entend recourir à des empreintes numériques qui permettront aux consommateurs de vérifier l'authenticité du produit à l'aide de leur smartphone.

✉ hocine.mourchid@dgtresor.gouv.fr

▼ **Botswana : une équipe du FMI en visite à Gaborone incite le gouvernement à mener ses réformes économiques avec la plus grande rapidité et détermination**

Une équipe du FMI s'est rendue au Botswana du 22 mai au 6 juin 2018 dans le cadre de la préparation de la mission Article IV. Elle a indiqué que la croissance économique devrait rebondir en 2018 grâce à la reprise de la demande de diamants, à l'environnement macroéconomique international favorable, et à la hausse prévue des dépenses publiques. Elle a également attiré l'attention sur la nécessité de développer des réformes dans la collection et la dépense des revenus. Le FMI estime que les priorités que sont la diversification économique et la création d'emplois nécessiteront des réformes rapides et courageuses orientées vers la facilitation de la pratique des affaires, l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre locale, l'efficacité des dépenses publiques, et la privatisation de certaines entreprises publiques. Dans ce cadre, le FMI salue les récentes annonces du gouvernement dans le sens d'une libéralisation de la politique des visas et des permis de travail, et de la réduction des contraintes bureaucratiques pour les investisseurs.

✉ benoit.catusse@diplomatie.gouv.fr

▼ **Nigéria : rapatriement de 600 M USD appartenant à des compagnies aériennes étrangères**

D'après une déclaration d'Alexandre de Juniac, Directeur général de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Abuja aurait débloqué 600 M USD d'avoirs bloqués au Nigéria à des compagnies aériennes internationales. Pour rappel, ces blocages étaient liés à la pénurie de devises étrangères survenue en 2016, qui a entraîné des difficultés à convertir les recettes libellées en nairas en dollars ou en euros. Cette accumulation, estimée à 575 M USD en Avril 2016, avait amené les compagnies aériennes étrangères à enregistrer de lourdes pertes du fait de la dévaluation du naira en 2016.

✉ barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : lancement de la Société d'accompagnement et de financement des entreprises (SAFINE SA) pour soutenir la transition des entreprises vers le secteur formel**

Le lancement effectif de la SAFINE SA a été annoncé à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF). Elle propose des services financiers et d'accompagnement technique aux entreprises souhaitant migrer progressivement vers le secteur le formel. Créée fin novembre 2014, la SAFINE SA est dotée d'un capital de 2 Mds FCFA (3 M EUR), détenu par la CCI-BF, la Caisse nationale de sécurité sociale, la Loterie nationale, le Fonds burkinabè de développement économique et social, la compagnie d'assurance SONAR, et la Maison de l'entreprise.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : révision des codes foncier et douanier**

Le nouveau code foncier et domanial, datant de 1974, a été mis à jour afin de moderniser le cadre institutionnel de gestion foncière. Il statue entre autres sur les problèmes de double immatriculation d'une même propriété, la construction en zone inondable et les contentieux liés au bradage de terres rurales. Pour rappel, les litiges fonciers représentent en moyenne 70 % des affaires judiciaires. Par ailleurs, la version du code des douanes de 2014 a également été révisée. Le nouveau code prévoit notamment des dispositions renforçant le droit des usagers et celui des partenaires de l'administration des douanes. Il s'inscrit plus globalement dans l'objectif d'accroissement des recettes douanières qui sont en recul depuis 2016.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ **Zambie : la ministre des Finances annonce le report des projets d'emprunt en raison de la charge de la dette**

Ce jeudi 14 juin, la ministre des Finances, Margaret Mwanakatwe, a décidé de reporter l'ensemble des projets d'emprunt pour une durée indéterminée. Le poids de la dette publique devient de plus en plus préoccupant en Zambie, notamment la charge de la dette externe qui a augmenté de 1,7 Mds USD à 9,3 Mds USD (soit près d'un tiers du PIB zambien) entre décembre 2010 et mars 2018. Le FMI souligne le besoin impératif de retrouver une trajectoire budgétaire soutenable, de réformer les finances publiques (gouvernance, transparence des finances publiques et des entreprises d'Etat) ainsi que de procéder au remboursement des arrières de paiement.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ **Zimbabwe : approbation de financement à hauteur de 85,7 M USD par l'IDBZ**

Thomas Sakala, directeur général de l'*Infrastructure Development Bank of Zimbabwe* (IDBZ), a confirmé l'accord de financement de divers projets bancables pour un montant de 85,7 M USD. Parmi ces derniers on trouve un projet de logement, d'hébergement des étudiants, de réhabilitation d'une usine de traitement des déchets ainsi que d'assainissement et de santé municipale.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ **Swaziland : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 10 MW**

La date de clôture pour le dépôt des expressions d'intérêt est fixée au 27 juin 2018. La deuxième phase de sélection suivra et se terminera mi-août.

✉ Lea.bettini@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : financement additionnel du projet PAGOSE par la Banque mondiale**

La Banque mondiale a annoncé le 14 juin un prêt additionnel de 40 M USD de l'AID en faveur du projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur de l'électricité (PAGOSE). Le projet vise notamment le redressement de la JIRAMA, dont les subventions de l'Etat sont revues à la hausse dans le projet de loi de finances rectificative 2018, passant de 53,7 M EUR à 79,4 M EUR. Il comporte quatre composantes : une assistance technique pour le développement de petites centrales hydroélectriques ; un appui à la gestion des ressources humaines de la JIRAMA ; des investissements notamment dans le réseau de distribution et le système de répartition, et une composante dédiée à la gestion du projet.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Liberia : l'Union européenne débloque 27 M EUR pour de l'appui budgétaire**

Le Président libérien, George Weah, s'est rendu à Bruxelles les 5 et 6 juin à l'occasion des Journées européennes du développement (JDD), au cours desquelles il a participé à la signature d'un accord de coopération économique avec l'Union européenne (UE) intitulé *Faire avancer le Libéria*. Cet accord prévoit un financement initial de 27 M EUR de l'UE, destiné à de l'appui budgétaire pour l'exercice 2018-2019. Le Président Weah s'est engagé à justifier chaque dépense engagée sous ce financement. Les signataires de cet accord étaient, pour le Libéria, le ministre des Finances Samuel Tweah et pour l'Union européenne le Commissaire pour la coopération internationale, Neven Mimica.

✉ Julie.LANCKRIET@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : inauguration de la route de la Corniche**

Le président congolais et l'Ambassadeur de France ont inauguré le 15 juin 2018 la route de la Corniche (Brazzaville) dont les travaux avaient été financés par l'AFD à hauteur de 80 M EUR dans le cadre du C2D. La construction de cette route de 2x2 voies, longue de cinq kilomètres, en bordure du fleuve Congo devrait permettre d'améliorer l'accès à la capitale et la desserte des quartiers de Bacongo et Makélékélé.

✉ raphael.montagner@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : cofinancement avec la BAfD de la deuxième phase du projet *Central african backbone***

D'un coût total de 43,6 Mds FCFA (66,4 M EUR), la deuxième phase du projet *Central african backbone* (CAB) - qui consiste à connecter le Congo-Brazzaville au Cameroun et à la RCA en fibre optique - sera cofinancé par le Congo-Brazzaville (22 %) et la BAfD (78 %). Ce projet fait suite à la première phase du projet CAB cofinancée avec la Banque mondiale pour l'interconnexion avec le Gabon. Les travaux d'une durée de huit mois environ consisteront à construire un réseau sous-fluvial en fibre optique entre le Congo et la RCA ainsi qu'un réseau terrestre pour l'interconnexion avec le Cameroun. Ces interconnexions fourniront aux pays une sortie internationale supplémentaire, en complément du câble Wacs.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : 10 Mds FCFA supplémentaires pour apurer la dette publique due aux PME**

Le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, a signé le 24 mai dernier une décision autorisant le paiement de 9,9 Mds FCFA au bénéfice de 303 PME, ceci pour apurer les arriérés accumulés entre les exercices budgétaires 2013-2017. Il s'agit du 2^{ème} versement effectué en faveur des PME après celui d'avril dernier à hauteur de 30 Mds FCFA. Pour l'année 2018, l'Etat a prévu une enveloppe globale de 713 Mds FCFA pour régler sa dette intérieure. Selon le mouvement patronal des entreprises du Cameroun (Ecam), la créance publique envers les PME est estimée à environ 750 Mds FCFA.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Benin : projet d'une nouvelle usine d'égrenage de coton**

Le gouvernement, conformément à l'accord-cadre du 7 janvier 2009 qui le lie à l'Association interprofessionnelle du coton, a marqué son accord pour l'implantation d'une nouvelle usine d'égrenage de coton. Le Benin dispose actuellement de 19 unités d'égrenage, d'une capacité annuelle totale de 600 000 tonnes, mais les bons résultats des deux dernières campagnes (respectivement 451 000 et 598 000 tonnes) laissent espérer un dépassement du niveau d'égrenage actuel. L'amélioration du rendement moyen à l'hectare est passé de 877,5 kg à 1128 kg sur les trois dernières campagnes.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : la BAfD apporte une garantie de crédit à Zola EDF sur un prêt de 15,75 Mds FCFA (24 M EUR) pour un projet d'électrification rurale**

La BAfD va apporter une garantie de crédit couvrant un tiers du prêt de 15,75 Mds FCFA (24 M EUR), soit 4,7 Mds FCFA (7,2 M EUR), octroyé par les banques françaises Société générale de banque en Côte d'Ivoire et le Crédit agricole *corporate and investment bank* au français EDF Zola. Ce prêt devrait financer le projet d'installation de systèmes solaires domestiques prépayés à 100 000 ménages ruraux d'ici 2020. Ce projet s'inscrit dans le plan stratégique du secteur de l'énergie et du programme « Energie pour tous » du gouvernement ivoirien.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : 136,6 M USD décaissés par le FMI après l'adoption de la 3^{ème} revue du programme**

Le Conseil d'Administration du FMI a adopté la 3^{ème} revue du programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargie de crédit (MEDC). Un décaissement de 136,6 M USD a ainsi été effectué, dans le cadre d'un accord de prêt de 917,8 M USD sur trois ans à la Côte d'Ivoire. La consultation au titre de l'article IV a également été conclue. Le fonds a salué la croissance économique robuste estimée à 7,8 % en 2018, la maîtrise de l'inflation et du déficit budgétaire. Il souligne néanmoins la nécessité d'améliorer le cadre des affaires afin de soutenir l'investissement privé.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : la première agence de microfinance (PAMF) et Orange procèdent au lancement d'un nouveau service de crédit et d'épargne**

Co-créé par Orange Mali et la PAMF, filiale du réseau Agan Khan pour la microfinance (Akam) créée en 2006, le nouveau service *Singa ni mara* (« prêter et épargner ») permettra aux utilisateurs d'Orange money de bénéficier de services bancaires depuis leurs mobiles. Il leur sera possible d'épargner avec rémunération de 3,5 %, mais aussi d'emprunter entre 1,52 et 76 EUR, remboursables dans un délai maximum de 30 jours, à un taux d'intérêt de 2 % mensuel.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : la BAfD apporte un soutien financier de 15 M USD au Fonds pour la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (AFSF)**

La BAfD vient d'approuver un investissement de 15 M USD en faveur de l'AFSF, dont l'objectif est d'atteindre une capitalisation de 100 M USD afin d'investir dans des PME à fort potentiel de croissance dans le secteur agro-alimentaire. Les fonds seront gérés par *Zebu Investment Partners* (ZIP), une structure Sud-Africaine de gestion de fonds de capital basée en Afrique du Sud, au Ghana et en île Maurice. Le Mali, le Sénégal, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Ghana et Maurice devraient bénéficier de ces financements.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : décaissement de la 3^{ème} tranche de 35,5 M USD du programme FMI**

Le conseil d'administration du FMI a adopté la 2^{nde} revue du programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargie de crédit (MEDC). Le décaissement de la 3^{ème} tranche de la FEC, d'une valeur de 35,5 M USD, a ainsi été effectué. Le fonds a souligné les performances « globalement satisfaisantes » du gouvernement vis-à-vis du respect des critères et repères structurels, mais exprime ses inquiétudes quant à l'impact de la morosité socio-politique sur la sphère économique. Des efforts supplémentaires doivent également être déployés sur le dossier de fusion des deux banques publiques sous-capitalisées, afin de restaurer dans les meilleurs délais la stabilité financière du pays.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : soutien financier des Emirats arabes unis**

Au cours de la visite le 15 juin du prince héritier d'Abu Dhabi en Ethiopie, Cheikh Mohammed bin Zayed, les Émirats arabes unis ont annoncé une aide de 11 Mds AED (3 Mds USD) à l'Ethiopie pour soutenir la politique fiscale et monétaire du pays et faire face au déficit en devises. L'*Abu Dhabi Fund for Development* (ADFD) effectuera un dépôt de près d'1 Md USD auprès de la *National Bank of Ethiopia*, qui devrait réduire la pénurie de devises que connaît l'Ethiopie. Le solde (2 Mds USD) serait constitué d'investissements émiratis en Ethiopie.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Nigéria : l'état d'Ondo futur hub du cacao en Afrique de l'ouest

Le gouverneur de l'état d'Ondo Oluwarotimi Akeredolu, vient de réaffirmer l'objectif pour son Etat de devenir dans les prochaines années le hub de la culture du cacao dans la région. Un programme de développement de la culture du cacao sera mis en place à travers le *Cocoa Revolution Project*. Le Président de la République Muhammadu Buhari assistera au lancement de ce dernier en juillet – des jeunes plants de cacao seront offerts aux agriculteurs afin de démarrer la plantation des 24 000 hectares qui seront dédiés à ce projet. Afin d'atteindre cet objectif, l'état d'Ondo a sollicité un partenariat auprès de la Banque africaine de développement (BAfD).

✉ Adouni.arinloye@businessfrance.fr

▼ Côte d'Ivoire : accord de principe avec le Ghana pour une stratégie commune de mise en marché des fèves de cacao

La mise en œuvre de cette stratégie est prévue pour la campagne 2018-2019, qui débute en septembre 2018, avec l'annonce d'un prix bord champ commun. L'accord nécessite pour les deux pays une convergence de leurs systèmes de commercialisation. En effet, alors que la Côte d'Ivoire possède un système de mise en marché quotidien, celui du Ghana fonctionne sur décisions discrétionnaires de l'autorité de régulation. Cet accord devrait permettre aux deux plus gros producteurs mondiaux de cacao (60 % de l'offre mondiale) d'en contrôler le prix afin d'augmenter la part revenant aux cultivateurs (actuellement estimée à 2 %).

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Kenya : contrats de rachat d'électricité en monnaie locale à l'étude

Une étude du cabinet *Dalberg Advisory* commandée par le ministère de l'Energie suggère que les contrats de rachat d'électricité pour les petits projets -jusqu'à 10 MW- pourraient être libellés en shillings kenyans afin de mieux protéger les consommateurs des variations de taux de change. Ces contrats étant jusqu'à présent libellés en dollars, l'affaiblissement du shilling vis-à-vis du dollar se traduit à ce jour par un renchérissement de l'électricité. Selon l'étude, les projets de 10 MW et moins pourraient aisément être financés en shilling par les banques locales et les bailleurs. Pour les projets de taille supérieure, un tarif hybride avec une indexation partielle à une devise forte pourrait être envisagé.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : USAID s'engage à hauteur de 500 000 USD pour soutenir l'énergie solaire en Ouganda**

Power Africa Uganda Accelerator, initiative financée par les Etats-Unis, va fournir un financement de 500 000 USD à l'*Uganda Solar Energy Association (USEA)* pour promouvoir le développement de l'énergie solaire en Ouganda. USEA, qui regroupe plus de 95 entreprises du secteur, se focalise sur la production d'énergie solaire en milieu rural, non connectée au réseau principal. *Power Africa* s'est ainsi engagée à soutenir USEA dans la formation de ses équipes et dans la promotion des solutions solaires auprès du grand public. USEA, pour sa part, devra s'assurer que ses membres respectent les normes de qualité du secteur. L'objectif affiché est l'adoption par 60 % des ménages ougandais d'une installation solaire d'ici 2020.

✉ hocine.mourchid@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : nouveau parc éolien de 300MW en Tanzanie**

L'entreprise australienne *Windlab Developments Tanzania Ltd* a obtenu une autorisation pour lancer un parc éolien de 300MW après l'obtention du premier certificat d'évaluation environnementale et social octroyé par les autorités tanzaniennes. La mise en place du projet *Miombo Hewani Wind Farm* dans la région de Njombe, dans le Sud-Ouest du pays, devrait se faire en plusieurs étapes. La première phase vise à l'installation et la mise en activité de 34 éoliennes (100 MW), représentant 300 M USD d'investissements. Le parc éolien alimentera à terme plus d'un million de foyers tanzaniens. *Windlab Developments Tanzania* a obtenu une subvention du ministère des affaires étrangères finlandais pour cette première phase mais le montant total du projet n'a pas été communiqué.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : le ministre d'Etat en charge du pétrole ordonne à la NNPC et Shell de démarrer le projet Bonga South-West/Aparo (BSWA) s'élevant à 10 Mds USD**

Ibe Kachikwu a exigé le lancement du processus d'appel d'offres pour l'exécution du projet en eau profonde, alors que le prix du baril nigérian s'est maintenu à 54,55 USD au cours de l'année 2017. Il arrive en deuxième place dans la liste de référence des prix du pétrole de l'OPEP. Le projet BSWA qui est à l'étude depuis plusieurs années, est exécuté par *Shell Nigeria Exploration And Production Company (SNEPCo)* dans le cadre d'un contrat de partage de production avec la NNPC. Sa première exploitation prévue pour 2021 ou 2022, devrait ajouter 225 000 barils de pétrole brut par jour à la production quotidienne du Nigeria.

✉ maxine.pittet@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : Eskom obtient 32,69 Mds ZAR du régulateur énergétique Nersa au travers de ces demandes de RCA (Regulatory Clearing Account)**

La société espérait recouvrer un montant de plus de 66 Mds ZAR pour la différence entre prévisions et coûts réels sur les trois dernières années

✉ Lea.bettini@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : signature d'une convention-cadre avec le Maroc dans le domaine des énergies renouvelables**

A l'occasion du récent séjour au Maroc du ministre burkinabé de l'Energie, une convention-cadre de coopération a été signée par les deux pays dans le domaine des énergies renouvelables. Cet accord vient renforcer le partenariat déjà existant entre les deux pays, sur le partage d'informations, d'expériences et d'expertise dans ce domaine.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : réception de quatre nouveaux portiques par Conakry Terminal, filiale de Bolloré ports, pour 7,5 M EUR**

Ces quatre portiques, entièrement financés par Conakry Terminal à hauteur de 7,5 M EUR, permettront d'augmenter les performances ainsi que le niveau de fiabilité du terminal tout en renforçant les capacités des deux portiques mis en service en 2016. Pour mémoire, Bolloré Ports a investi en 7 ans environ 129 M EUR dans la modernisation et l'équipement du terminal conteneur de Conakry.

✉ Lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : adoption d'un avenant au contrat de partage de production de pétrole avec la *China National Petroleum Corporation (CNPC)* pour le bloc d'Agadem**

Le gouvernement nigérien a adopté un avenant au contrat de partage de production relatif au bloc d'Agadem, exploité par la CNPC. Cette décision devrait permettre au pays d'augmenter sa production de 20 000 barils / jour à environ 110 000 barils / jour d'ici 2021. Ce contrat permettra notamment de regrouper des gisements actuellement compris dans les différentes autorisations exclusives d'exploitation (AEE), de stabiliser le cadre fiscal applicable aux opérations pétrolières et de transport, et d'acter certains engagements financiers et fiscaux du contractant.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Services**

▼ **Afrique du Sud : une avancée pour le tourisme en Afrique**

Le ministre du Tourisme sud-africain a annoncé l'adoption d'un programme des Nations Unis pour renforcer le rôle du tourisme dans l'économie africaine. En 2017, l'Afrique a accueilli 62 millions de visiteurs (5 % des voyageurs mondiaux). Ce chiffre pourrait être doublé au cours de la prochaine décennie en mettant en place des collaborations, des politiques et des investissements adéquats. Le secteur du tourisme en Afrique a connu une croissance de 8 % en 2017, contribue à environ 8 % du PIB de l'Afrique et emploie 6,5 % de la main d'œuvre. Le programme définit 10 domaines sur lesquels se concentrer tels que l'amélioration du réseau aérien, la facilitation de l'obtention des visas ou encore le renforcement de la protection de la faune et de la flore sauvage.

✉ maxime.housard@businessfrance.fr

▼ **Seychelles : économie bleue - déploiement d'une seconde bouée pour la collecte de données marines**

Cette bouée destinée à mesurer les vagues et la houle à des fins de recherche vient d'être déployée par les services météorologiques des Seychelles entre Mahé et l'île Silhouette. Ce projet a été réalisé en collaboration avec la *Seychelles Fishing Authority* (SFA) et *Metoccean Services International*. Les informations recueillies par cet équipement doivent contribuer au développement des activités marines et côtières et soutenir la filière de l'économie océanique. L'équipement fabriqué par l'entreprise *Axys Technologies Inc* a été fourni dans le cadre d'une subvention pour le projet MESA (Monitoring pour l'environnement et la sécurité en Afrique) financé par l'Union européenne

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : lancement de la plus importante campagne de pose de colliers sur des éléphants**

Le gouvernement tanzanien et la *World Wide Fund for Nature* (WWF) se sont associés pour lancer la plus importante campagne de pose de colliers sur des éléphants jamais réalisée dans le pays, afin de protéger la population de pachydermes en déclin, avec 43 500 animaux enregistrés en 2014 contre 110 000 en 2009. D'ici fin novembre, 60 éléphants se trouvant dans le parc du Selous seront équipés de colliers GPS. L'objectif du gouvernement est de protéger les éléphants et de dynamiser le tourisme national qui représentait 2 Mds USD de recette et près de 500 000 emplois directs et indirects en 2017.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : Schneider Electric et 21st Century s'associent pour le premier data center « Tier 4 » du Nigéria**

La société nigériane de télécommunication 21st Century s'est associée au français Schneider Electric pour la création du premier centre de données Tier 4 du Nigéria. Les centres de données Tier 4 sont réputés pour leur disponibilité (99,995 %), avec une indisponibilité annuelle de seulement 26,3 minutes. Schneider Electric fournira des équipements intelligents basse et moyenne tensions, ainsi que des technologies de l'information et solutions solaires hybrides. Selon M. Wale Ajisebutu, Directeur général de 21st Century, 5 centres de données Tier 4 seront construits dans l'Etat de Lagos (Apapa, Maryland, Ikeja, Surulere, Lekki), qui devraient être opérationnels d'ici la fin de l'année.

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Orange suspend l'installation de la fibre après une série de sabotages**

L'opérateur Orange a subi en avril et mai derniers plusieurs actes de sabotage, où plusieurs équipements de fibre optique ont été déterrés et sectionnés. Ce préjudice est estimé avoir coûté 6 Mds FCFA (9,15 M EUR) à l'entreprise. En conséquence, Orange a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre le déploiement du réseau de la fibre optique à Abidjan.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Afrique du Sud : Sipho Pityana devient président de l'organisation patronale BUSA

Il succède ainsi à Jabu Mabuza dont le mandat se termine le 26 juin. Il est actuellement le fondateur et président d'Izingwe Capital, société d'investissement BEE. Auparavant, il a entre autres travaillé dans des ministères sous Mandela et Mbeki, il a participé à la restructuration de deux fonds de sécurité sociale et a fait partie de différentes associations d'affaires (BLSA, BMF, ...).

✉ Lea.bettini@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : l'électricien Eneo, filiale du Britannique Actis, annonce la prorogation de sa concession pour une période de 10 ans

Dans une note interne du 14 juin 2018 reprise par la presse, Eneo annonce une notification du ministre de l'Eau et de l'Energie, l'informant de la décision du président de la République, de prolonger son contrat cadre de concession et les contrats dérivés avec l'Etat du Cameroun. L'entreprise explique que cette extension prend effet le 18 juillet 2021 dans les segments de la production et de la distribution, uniquement. Le contrat de concession de transport et de gestion du réseau de transport de l'électricité prendra fin le 31 décembre 2018. Le segment du transport sera assuré par la société SONATREL créé à cet effet.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : 4 opérateurs portuaires mondiaux préselectionnés pour la concession du terminal à conteneurs du Port de Douala

Il s'agit de Hutchison Port Holdings (HPH), Port of Singapore Authority (PSA International), DIT – consortium formé par le logisticien français Bolloré Africa Logistics (BAL) et le Néerlandais APM Terminals – et Dubaï Ports World (Dp-World). Pour mémoire, la concession actuelle du port de Douala est détenue par DIT et s'achève à la fin de l'année 2019.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Tchad : Olam devrait payer la dette de la Cotontchad due aux producteurs de coton

Olam international, qui a récemment acquis 60 % des parts de la Cotontchad, financerait l'apurement des arriérés des cotonculteurs, issus des années 2017 et 2018. Les producteurs de coton menacent en effet de cesser la production s'ils ne sont pas payés. Olam s'est engagé à financer à 100 % les campagnes de production de la Cotontchad. L'entreprise a également indiqué que désormais, les producteurs seraient payés dans un délai de 10 jours après la livraison du coton.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ **Tchad : création d'une société minière**

Le 8 juin 2018, l'Assemblée Nationale tchadienne a adopté le projet de loi portant création d'une Société nationale des Mines et de la Géologie (SONAMIG). La mission principale de cette nouvelle entité sera de promouvoir le développement du secteur géologique et minier au Tchad. Pour ce faire, elle gèrera la participation de l'Etat et élaborera le plan de gestion environnemental et social. Enfin, elle soutiendra la réalisation des projets de recherche géologique et minière.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ **Burkina Faso : 4 cabinets français retenus pour la "Ville nouvelle Yennenga"**

A l'issue d'un concours international, cinq cabinets d'architecture et d'urbanistes internationaux ont été retenus pour des contrats d'architectes et de maîtrise d'œuvre des infrastructures techniques sur le projet de la Ville nouvelle Yennenga. Il s'agit des français Architecture Studio (AS), de Beckmann N'Thépé, de Coldefy & Associés, de Hardel & Le Bihan et de l'agence burkinabè Arcade. Le promoteur du projet, le burkinabè CGE Immobilier, a procédé à la signature d'une convention pour l'aménagement et la construction de la ville le 12 juin dernier. Le financement de ce projet de plusieurs centaines de milliards de FCFA, qui devrait s'étaler sur 20 ans, serait déjà en grande partie mobilisé.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

